

: Rouchon Alain [mailto:alain.rouchon69@wanadoo.fr]

**Envoyé** : samedi 1 août 2009 08:25

**À** : Stéphane Pellerin; Patrick vuilloud; Eric PERRET; Eric PERRET; Jean Louis PERDRIX; Alain ROUCHON; Guy SAUNIER; Guy SAUNIER; Daniel MARQUIS; Roger GUETAZ; Jean Pierre ALAIME; Bernard MANONVILLER; Francis Gruzelle

**Objet** : Lutte contre la Chrysomèle

Bonjour à tous

Veillez trouver ci joint différents documents qui ont été remis lors de la réunion de la commission Chrysomèle du 31 juillet à la DRAAF

Considérant que les pilotes des enjambeurs refusent de travailler sur des maïs de plus de 3 mètres de haut

que les enjambeurs font des dégâts dans les champs de maïs  
que les systèmes d'irrigation ne permettent pas l'utilisation des enjambeurs dans certaines parcelles

que les incitations financières à la rotation de cultures sont insuffisantes

traitements sont obligatoires en zone focus

que la rotation n'est pas obligatoire

que la DRAAF se cantonne derrière la réglementation européenne

que les apiculteurs sont ignorés

que les

Les hélicoptères vont sortir dans les semaines prochaines dans toutes les zones délimitées (ci joint)

Devront nous subir encore sans réagir ?

Quelles actions peuvent nous enclencher au niveau de la FARA ?

Je vous laisse le temps de la réflexion mais pas trop long car on ne nous attendra pas

Bien à vous

Alain